



L'atelier Lézard Plastique S.P.R.L.
T.V.A. : BE 0874.382.249
12, rue Jacques Désira – 4340 Villers L'Évêque
Contact : 0498/528468 – atelier@lezardplastique.be
www.lezardplastique.be

Conditions générales et règlement de l'atelier Lézard Plastique **Cours de dessin, stages et ateliers.**

Les forfaits horaires, trimestriels et annuels sont payables d'avance et en aucun cas remboursables. Les tarifs sont affichés sur le site internet de l'Atelier Lézard Plastique: **www.lezardplastique.be**

Les ateliers payés à l'heure et les stages doivent être réservés et payés d'avance. En cas de défaut de paiement, l'inscription à un stage ou à un atelier n'est pas prise en compte.

L'Atelier Lézard Plastique se réserve le droit d'annuler ou de modifier un stage, un atelier, un cours ou une plage horaire en cas d'effectif insuffisant (moins de 4 élèves pour les cours de dessin et moins de 6 participants pour un stage/atelier). En ce sens il vous est demandé de prévenir à l'avance la responsable de l'absence éventuelle de votre enfant.

Les forfaits annuels peuvent être réglés en 1 ou en 3 fois : dans ce cas, les montants seront versés aux dates prévues (voir fiche d'inscription). Il est également possible, suite à un accord, de verser un premier acompte et d'effectuer ensuite des versements mensuels anticipés, mais uniquement par domiciliation bancaire.

Dans l'éventualité d'une inscription en cours d'année, les forfaits seront calculés au prorata des séances restantes.

Les absences non justifiées ou pour convenance personnelle ne donnent droit à aucun dédommagement ni report. Le report de cours n'est possible que sur présentation d'un certificat médicale.

En cas d'absence du professeur, pour maladie ou tout autre cas de force majeure, les élèves seront prévenus dans la mesure du possible par sms ou mails et les cours seront reportés du temps de l'absence et rattrapés.



L'atelier Lézard Plastique S.P.R.L.
T.V.A. : BE 0874.382.249
12, rue Jacques Désira – 4340 Villers L'Évêque
Contact : 0498/528468 – atelier@lezardplastique.be
www.lezardplastique.be

L'Atelier Lézard Plastique s'engage à fournir des prestations pédagogiques d'enseignement du dessin, dessin d'observation et croquis pendant l'année scolaire à raison de 30 séances de cours dispensées par un professeur diplômé et expérimenté. Il ne s'agit en aucun cas d'une « garderie ». Plus l'enfant est assidu et mieux il intégrera les apprentissages.

Les élèves du cours de dessin reçoivent un syllabus reprenant de la théorie et certains exercices ainsi qu'une farde dans laquelle placer leurs travaux. Le matériel (crayons, gommes, feutres, pastels, gouaches, aquarelles, ...) est inclus dans la prestation pédagogique mais reste la propriété de l'atelier. Seuls les travaux réalisés et le syllabus appartiennent à l'élève.

Chaque élève se doit de respecter le règlement, ses pairs, les lieux ainsi que le matériel mis à sa disposition. La personne responsable se réserve le droit de renvoyer, contre remboursement des séances restantes, tout participant faisant preuve d'une attitude irrespectueuse, violente et perturbant le bon déroulement des activités.

L'utilisation des téléphones portables n'est pas nécessaire pendant les cours et ceux-ci doivent être maintenus éteints. Il est interdit de filmer ou de photographier l'Atelier, les intervenants et les participants sans l'autorisation de la personne responsable.

L'Atelier Lézard Plastique ne peut être tenu pour responsable des retards, imprévus de toutes natures et autres circonstances indépendantes de sa volonté qui réduiraient les temps de dessin. Afin d'optimiser ce temps de travail au maximum, nous vous recommandons de faire preuve de ponctualité. Nous vous prions aussi de venir rechercher votre enfant à l'heure, par respect pour les élèves du cours suivant (Ou de nous prévenir au 0498/528468 dans le cas où un imprévu vous empêche d'être ponctuel).

Toute inscription sera validée dès réception du paiement sur le compte :
BE66 3630 4883 9843

Signature, précédé de la mention lu et approuvé

Fait à le